

A travers les sociétés

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **24 (1936)**

Heft 473

PDF erstellt am: **04.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-262265>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le suffrage féminin dans le canton de Glaris

Parmi les questions qui seront discutées à la prochaine Landsgemeinde du canton de Glaris, figure la proposition d'un citoyen d'accorder aux femmes le suffrage dans l'Eglise, dans l'école et pour l'assistance. Il y a des points obscurs dans cette proposition, et l'on peut regretter, en outre, qu'elle n'ait pas été formulée d'accord avec les féministes glaronnaises.

La faire accepter semble devoir être assez difficile: les temps sont durs, et des questions urgentes seront présentées qui sont plus directement en rapport avec les préoccupations actuelles. Un des arguments soulevés aujourd'hui déjà contre ces trois formes de suffrage restreint se base sur ce que les hommes ne les réclament pas et que la majorité des femmes s'en désintéresse.

Sans vouloir rechercher ce qu'il y a de vrai dans cette assertion et quelle peut être sa valeur, il faut malheureusement avouer qu'un nombre restreint de Glaronnaises seulement appuient la revendication de ce droit nouveau. Et cependant, on vantait jusqu'ici les tendances progressistes des Glaronnaises et, de ce fait, on pouvait s'attendre à ce qu'elles reconnaissent que l'état actuel du canton s'inspire très peu de l'idéal de démocratie basée sur la justice, ainsi que des exigences de la vie réelle. Mais l'électeur de la Landsgemeinde établit une différence considérable entre les progrès appliqués à des besoins matériels et d'ordre pratique, et les progrès visant une réforme sociale et morale issue d'un principe libéral au plus haut point et battant en brèche le préjugé antique de la supériorité masculine. L'esprit de la Landsgemeinde les inclinant au conservatisme, il faudrait, pour qu'ils soutiennent le suffrage proposé, que les électeurs s'aperçoivent soudain et sans doute possible, que tout va mal et qu'il convient d'appeler les femmes à l'aide.

Actuellement, ni la masse des électeurs ni la majorité des membres du gouvernement ne sont bien disposés pour cette réforme. Au Landrat, au début de février, il est vrai, quelques voix s'élevèrent, réclamant pour les femmes le droit de vote pour des questions qui sont aussi manifestement de leur ressort que celles concernant l'Eglise, l'école et l'assistance. Un orateur du parti socialiste déclara se rallier aux arguments présentés pour une pétition au Landrat signée de sept Sociétés féminines glaronnaises, en remarquant que l'aide apportée par l'assistance étant souvent déficiente, la collaboration des femmes y serait souhaitable. D'autre part, le représentant de ce parti démocratique qui a récemment inscrit dans son programme le suffrage féminin pour l'Eglise, l'école et l'assistance, motiva son refus de s'occuper actuellement de cette question, en disant que la pétition n'est pas formulée comme elle devrait l'être, et que le pro-

blème qu'elle pose devrait être résolu sur le terrain fédéral et non pas sur le terrain cantonal. Cette discussion au sein du Landrat ne se prolongea d'ailleurs pas, et le vote final donna une grosse majorité aux adversaires des droits de la femme, quand même ceux-ci ne s'exerceraient qu'en des domaines restreints.

Il paraît tout à fait improbable que le peuple souverain se rallie en mai à l'idée de suffrage, et les milieux féministes, qui ne se désintéressent pas le moins du monde de la question, devront se consoler de cet échec en se disant que la question du suffrage aura tout de même été, pour la première fois dans ce canton, posée devant l'opinion publique.

(Adapté du Schweizer Frauenblatt.) V. D.

C'est toujours le même petit jeu de raquette que nous connaissons bien: quand nous demandons le droit de vote dans un canton, on nous objecte que nous devrions commencer par le réclamer en matière fédérale; et quand nous parlons de suffrage féminin fédéral, on nous répond que les cantons étant les laboratoires où s'élaborent en premier lieu les réformes, c'est à notre canton que nous devrions nous adresser. Le procédé est très pratique pour ceux qui, n'ayant pas le courage de se dire nettement nos adversaires, esquivent de la sorte une responsabilité gênante en se constituant en donneurs de conseils. (Red.)



Réunion du Comité Central.

C'est dans cette charmante ville de Soleure, si délicieusement pittoresque avec ses places paisibles, ses fontaines jaillissantes, ses belles maisons XVIII^e siècle, dont les lignes nobles et pures évoquent le séjour de l'ambassade de France en Suisse, et sa cathédrale enlevant sur un ciel bleu de printemps ses coupoles et ses tours d'un beau style baroque, — c'est donc dans cette charmante ville que le Comité Central a tenu, les 14 et 15 mars dernier, sa séance préparatoire de l'Assemblée générale annuelle. «Comité Central ambulant», a-t-on dit en plaisantant, et l'expérience, tentée pour la seconde fois, a pleinement réussi de profiter de cette occasion de déplacement pour permettre à chaque Section suffragiste à tour de rôle de rencontrer les principaux chefs du mouvement, et de retrouver de la sorte, et là où cela est nécessaire, plus d'ardeur et de persévérance pour la lutte journalière.

C'est donc la préparation de l'Assemblée générale qui a surtout occupé cette fois-ci le

Comité Central. Fixée aux 23 et 24 mai, elle aura lieu à Montreux, en pleine saison des narcisses, ce qui ne manquera pas de lui amener des participants, ceci d'autant plus qu'une promenade et un dîner en commun aux Avants sont prévus pour le dimanche après midi. L'ordre du jour comprendra, en plus de la partie administrative statutaire, et notamment des élections du Comité Central, une discussion sur un sujet déjà chaudement débattu dans nos colonnes: celui du salaire des ménagères, qu'introduira le vaillant défenseur des droits de la femme qu'est le Dr Muret. D'autres questions d'ordre politique, économique, et féministe, tant dans le champ national que sur le terrain international, seront également présentées en séances publiques par des orateurs et des oratrices auprès desquels des démarches sont en cours au moment où ces lignes sont écrites. Il est question aussi d'une prédication par une femme le dimanche matin, et l'active Section de Montreux, présidée par M^{lle} Marie Kammacher, met tout en œuvre pour le succès de cette Assemblée.

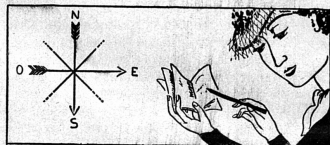
Le Comité Central s'est encore occupé du Cours de Vacances suffragistes, qui, ainsi que nous l'avons dit déjà, aura lieu cette année conjointement avec le Groupement suisse *La Femme et la Démocratie*, et a été fixé à la semaine du 12 au 17 octobre, dans le cadre ravissant d'Hilferingen, au bord du lac de Thoune. Il a été également question du concours sur la jeunesse et le suffrage féminin qu'a annoncé notre précédent numéro, et dont le jury a été constitué par M^{lles} S. Bonard (Lausanne), Grütter et Schiltowsky (Berne), M^{me} de Montet (Vevey), et une représentante des organisations de jeunesse. Le budget pour l'exercice 1936-1937 a été voté, des rapports présentés sur l'activité de certaines Sections et la situation suffragiste dans quelques cantons, et plusieurs décisions prises concernant des pétitions et des requêtes, soit au Conseil Fédéral, soit aux Chambres.

Une soirée suffragiste à Soleure.

Ainsi que cela avait déjà été le cas à Neuchâtel en janvier, ces deux séances du Comité Central ont été agréablement coupées, d'abord par un souper en commun avec plusieurs membres des Sections de Soleure et de Bienne, et ensuite par une soirée cordiale et gaie qui réunit un nombreux public féminin et féministe. On y entendit d'abord M^{lle} Schiltowsky, avocate à Berne, qui exposa avec beaucoup de clarté l'utilité et l'importance du rôle que peuvent et doivent jouer les femmes dans les autorités de tutelle; puis M^{me} Vischer-Alioth (Bâle), qui répéta avec bonne grâce les détails qu'elle avait déjà fournis aux Neuchâteloises sur les meilleures méthodes de propagande, sa conclusion, basée

sur des expériences irréfutables, étant que rien ne vaut la propagande personnelle et les visites à domicile pour gagner de nouveaux membres à nos Sections suffragistes. M^{lle} Grütter (Berne), avec l'entrain inimitable qu'on lui connaît, raconta, dans un savoureux «Bernerdütsch», de nombreux faits récents de portée féministe, qui lui donnèrent l'occasion de recommander à toutes les auditrices les Cours de Vacances de l'Association; et un exposé d'une très belle inspiration: de M^{me} Leuch, présidente centrale, sur les tâches et les buts du féminisme actuel, termina la soirée sur une note élevée de fraternité et de compréhension mutuelle. Les conversations particulières s'engagèrent alors autour d'un copieux thé auquel la Section de Soleure avait bien voulu convier ses visiteuses, si bien qu'il était fort tard quand, dans le calme étoilé de la ville endormie, chacune regagna son logis. Tous nos remerciements vont aux suffragistes soleuroises, et à leur présidente, M^{me} Frey, pour leur si aimable réception, qui, nous l'espérons, sera utile à notre cause dans ce canton.

E. Gp.



Carnet de la Quinzaine

Samedi 28 mars:

LAUSANNE: Foyer du Travail féminin, rue de Bourg, 16 h. 30: Séance annuelle privée par convocation du Comité du Mouvement Féministe: Rapports rédactionnel et administratif. Finances. Propagande. Election de la présidente et de la secrétaire du Comité pour l'exercice 1936-1937.

Lundi 30 mars:

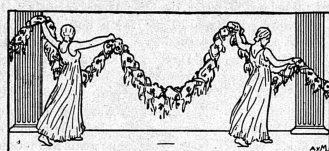
GENÈVE: Association pour le Suffrage féminin, 22, rue Et-Dumont, 20 h. 30: Séance mensuelle publique et gratuite (Thé suffragiste) (date avancée d'une semaine en raison des vacances de Pâques): *A travers l'Inde féministe*, conférence avec projections lumineuses, par M^{lle} le Dr. Renée Girod, déléguée suisse à la Conférence de Calcutta du Conseil international des Femmes (janvier-février 1936). Id. id. Lycéum-Club, 1, rue des Chaudronniers, 20 h. 30: *Impressions d'Allemagne*, causerie par M. Ch. Fournet, homme de lettres.

Mardi 31 mars:

GENÈVE: Université populaire, Aula de l'Ecole de Commerce, 20 h. 30: *Les droits de la femme*, conférence publique et gratuite par M. André Oltramare, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Genève.

Samedi 4 avril:

LA CHAUX-DE-FONDS: Groupe suffragiste. Pâtisserie Landry, 15 h. Thé mensuel. *Les tribunaux d'enfants et leur œuvre éducative*, causerie par M^{lle} Elisabeth Huguenin (Neuchâtel), ancienne directrice de la maison d'observation du Service social près le Tribunal pour enfants de la Seine.



A travers les Sociétés

L'Assemblée générale de l'Ecole d'Etudes sociales de Genève...

...réunit chaque année les personnes de toute profession qui manifestent leur intérêt et leur sympathie pour cette institution, et qui désirent avoir un aperçu de sa marche ascendante. La soirée du 9 mars, présidée par M. le Prof. Choisy, fut à la fois persuasive et concluante; elle donna à chacun une idée nette du travail accompli, des difficultés rencontrées, des progrès réalisés. Si les difficultés de l'heure actuelle entravent sur certains points le développement normal de l'Ecole, il faut souligner cependant le fait que 106 élèves se sont inscrites pour l'année scolaire 1934-35, et que 24 diplômés ont été décernés. Il ne s'agit pas là d'un simple succès quantitatif; mais à entendre le président énumérer les différents sujets des travaux de diplôme, on ne peut que s'incliner devant des études aussi diverses et originales, aussi utiles et actuelles. Les autres rapports administratifs attestent tous la bonne marche de l'Ecole.

Passons ensuite aux diverses activités exercées par les anciennes élèves, la directrice, M^{me} Wagner-Beck, se fait leur porte-parole en nous donnant connaissance de fragments de lettres, et en illustrant ainsi la réponse à cette question si souvent posée: «A quoi mènent les études sociales?» Elles mènent d'abord à la carrière d'assistante et de secrétaire, soit assistante d'un tuteur général, enquêtrice d'une institution sociale, travailleuse spécialisée dans la lutte contre la tuberculose, assistante de police ou secrétaire d'une organisation internationale. Puis nous trouvons nos jeunes filles à la tête d'établissements hospitaliers tels que preventoria, maisons familiales, foyers et homes. Les bibliothécaires-secrétaires ont également transmis à la direction de l'Ecole des renseignements détaillés sur leurs occupations dans des bibliothèques universitaires,

internationales ou populaires. Malheureusement, le temps manque pour broser un tableau complet de l'activité des laborantines dans les cliniques, les instituts d'hygiène, les laboratoires médicaux ou industriels. A la suite de ce rapport riche en renseignements de tout ordre sur les activités sociales, et captivant parce qu'il relate des choses vécues, M^{me} Wagner renseigne l'auditoire sur le dernier voyage d'études effectué en juin 1935: il a conduit nombre d'élèves anciennes et actuelles en Hollande, pour participer au cours international des Ecoles de Service social et les a initiées sur place au problème des habitations à bon marché.

L'ordre du jour appelle ensuite M^{lle} J. Bonnard pour la présentation de son travail de diplôme: *Le Service social dans une collectivité rurale*. Cette enquête faite dans le cercle de Begnins (Vaud), sous la direction de M. M. Veillard, secrétaire général du Cartel Romand H.S.M., a pour but d'examiner comment nos services sociaux s'adaptent à une collectivité agricole; en même temps, elle constitue l'une des études préparatoires de la Conférence internationale de Service social qui siégera à Londres l'été prochain, et traitera du service social et de la collectivité. M^{lle} Bonnard a poursuivi là une étude très vaste, mais très concise aussi, qui concerne aussi bien les adultes que les enfants, les malades que les bien portants. Pour mener son travail à bonne fin, M^{lle} Bonnard s'est entourée de renseignements multiples et précis, ce qui, de ce point de vue juridique, médical, économique ou strictement social. On sent qu'elle n'a rien négligé, et que dans la moisson des anecdotes et indications recueillies, elle a su choisir les plus frappantes pour présenter un tableau suggestif du service social dans une collectivité rurale. Aussi est-elle félicitée et applaudie... On ne saurait mieux terminer une Assemblée générale!

X.

La Maison des Eclaireuses à Genève.

Savez-vous qu'il existe à Genève, boulevard des Tranchées, 12, une petite maison d'apparence modeste, dont la plaque de cuivre sur la porte d'entrée porte ces mots: *Maison des Eclaireuses suisses*?

Comme on n'est jamais mieux renseigné que par ses propres yeux, je vous propose d'y pénétrer avec moi et d'en faire rapidement le tour.

Voici d'abord, au rez-de-chaussée, le salon. C'est un nom un peu pompeux pour une pièce où le velours ne règne pas en maître, mais un divan, un lampadaire, un piano, un gramophone et la grande cheminée surtout, lui prêtent un air accueillant et confortable. Passons ensuite à la salle à manger, pièce claire et ensoleillée, où une longue table fleurie parle de joyeux repas pris en commun. Dans la cuisine, une Eclaireuse accorde, mais affairée auprès de son fourneau, trouve cependant le temps de nous faire les honneurs de son royaume.

Montons maintenant au 1^{er}, puis au 2^{me} étage. Tous deux sont occupés par les chambres à coucher, simples mais sympathiques avec leurs multiples coins et recoins où se logent si bien les divans-lits. Chaque Eclaireuse a sa chambre et il y a place pour en loger huit.

Mais je ne vous ai point encore parlé du but, ni des origines de «La Maison» comme nous l'appelons familièrement. Il y a dix ans environ, germa dans le cerveau de quelques «cheffaines» l'idée d'une Maison des Eclaireuses dont les habitantes seraient des Eclaireuses isolées, sans famille, ou venant à Genève pour y séjourner. Cette idée, grâce à leurs efforts réunis, devint bientôt une réalité et, depuis dix ans se succèdent ici des étudiantes, des écologistes, des employées, venant d'un peu partout: de nos cantons suisses, de France, de Belgique, d'Angleterre, de Pologne, d'Afrique, etc. Elles y trouvent, avec une pension à un prix raisonnable et correspondant aux moyens de chacune, non seulement une nourriture saine et un logis, mais un véritable foyer. Une merveilleuse occasion leur est offerte de faire l'expérience de ce que peut être la vie en société lorsqu'elle est basée, pour chaque membre, sur un idéal de service, de solidarité et de compréhension.

Que les Eclaireuses qui ont envie de faire cette expérience viennent, et elles verront! Nous les attendons... G. M.

Arts et Métiers.

Sous les auspices du groupe suffragiste de La Chaux-de-Fonds s'est constituée une section de l'Association féminine suisse des Arts et Métiers. Elle groupe des représentantes de la plupart des métiers féminins: couturières, modistes, lingères, etc., qui auront de ce fait l'occasion de discuter ensemble toutes sortes de questions d'intérêt professionnel. J. V.

The International Suffrage News (JUS SUFRAGII)

Nouvelles du mouvement féministe à travers le monde

(Texte anglais et français)

Organe mensuel de l'Alliance Internationale pour le Suffrage et l'Alliance civique et politique des femmes

Prix de l'abonnement annuel: 6 sh. 4,50 fr. suisses

190, Vauxhall Bridge Road, Londres, S. W. 1.

Ecole d'Etudes sociales pour Femmes, Genève

Subventionnée par la Confédération

Semestre d'été: 16 Avril - 1^{er} Juillet 1936

Culture féminine générale, Formation professionnelle d'Assistantes sociales (protection de l'enfance, etc.) de Directrices d'établissements hospitaliers, Secrétaires d'institutions sociales, Bibliothécaires, Laborantines. Pension et Cours ménagers, cuisine, coupe, etc. au Foyer de l'Ecole (Villa avec jardin). Programmes (50 cts) et renseignements par le Secrétariat, rue Ch. Bonnet, 6.

Le Mouvement Féministe

se vend au

numéro

à la Librairie Payot

Rue du Marché, Genève

à l'Union d. Femmes

Rue Et.-Dumont, 22, Genève

à l'Administration

R. Micheli-du-Crest, 14, Gen.